



Inauguration Stade Nautique Cap Provence Samedi 6 novembre 2010

Discours du Président Eugène Caselli

Magnifique et exemplaire réalisation, ce stade nautique Cap Provence est le premier équipement d'intérêt communautaire à être livré. Il offre plus et mieux qu'une simple piscine aux habitants des communes de Cassis, Carnoux et Roquefort-la-Bédoule, toutes membres de Marseille Provence Métropole. Et je ne peux m'empêcher à cet instant d'avoir une pensée émue pour Francis Giraud, l'ancien maire de Roquefort-la-Bédoule qui vient de nous quitter, auquel nous étions tous attachés et qui fut aussi votre mentor, cher Jérôme Orgeas, vous qui avez pris sa succession à la tête du conseil municipal et à la vice-présidence de MPM, toutes et tous nous nous souvenons qu'il était là pour la pose de la première pierre, et avons une pensée émue pour cet homme de bien.

De par ses dimensions et ses installations de premier ordre, Cap Provence s'adresse à un public de la partie orientale du territoire communautaire qu'on peut estimer à 60 000 personnes. Grands et petits, familles et scolaires, sportifs de compétition ou de loisir y disposent, dans un cadre de verdure, d'un grand bassin de 25 mètres pouvant accueillir des compétitions et des spectateurs sur les gradins, d'un second bassin destiné à l'apprentissage et aux activités ludiques, d'une pataugeoire, de vestiaires collectifs et individuels et près de 700 mètres carrés de plages. Des gradins et vestiaires sont prévus pour les personnes à mobilité réduite qui accèdent bien sûr à cet ensemble. Un parking extérieur de 157 places facilite la fréquentation du stade nautique Cap Provence.

Un simple coup d'œil sur la brochure du délégataire Carilis, chargé de gérer et d'animer cet équipement, et on constate que l'offre ne se limite pas à permettre de barboter ou à d'aligner les longueurs de bassin. La palette d'activités d'ores et déjà proposée ajoute à l'indispensable apprentissage de la natation et aux cours de perfectionnement, des classiques comme l'aquagym ou les bébés nageurs, et des disciplines plus récentes comme le fitness avec palmes ou l'aquabiking. Sans oublier les séances destinées à vaincre l'aquaphobie. Et le tout en sécurité, grâce à l'encadrement et au professionnalisme du délégataire, et avec des plages horaires étendues et des tarifs adaptés aux jeunes, aux familles, aux groupes, etc.

Cet équipement d'intérêt communautaire, je me plais à le souligner, doit beaucoup au travail effectué en amont du projet et tout au long de sa réalisation par les services de la communauté urbaine et les 3 Maires concernés, Danielle MILON qui a suivi de très près les travaux, ainsi que Jean-Pierre GIORGI et Jérôme ORGEAS. Mais aussi il faut le souligner par Michel ILLAC, maire d'Ensuès et vice-président de MPM, et Patricia Colin, présidente déléguée de la commission en charge des équipements communautaires. Je les en remercie.

Comme je remercie et félicite les concepteurs du projet qui l'ont rendu exemplaire du point de vue de l'intégration harmonieuse dans un site naturel parfaitement préservé, et du choix

de techniques et matériaux parmi ceux qui présentent la plus haute qualité environnementale.

A l'architecture bioclimatique de l'ensemble, qui bénéficie d'un apport d'éclairage naturel, d'une façade vitrée au sud, d'une charpente en bois et d'isolant en verre cellulaire recyclé, un complément a pu être apporté sous la forme de capteurs solaires thermiques posés sur le toit qui permettent de chauffer l'eau des bassins et des sanitaires. Ainsi, la production énergétique du bâtiment répond-elle aux conditions posées par l'ADEME qui a soutenu financièrement le stade nautique Cap Provence.

Au total, Mesdames et Messieurs, cette réalisation a vu son coût s'élever à 10 millions d'euros TTC. C'est un très bon investissement en cela qu'il répond à un réel besoin d'une population importante et qu'il respecte tout à fait à l'impératif de développement durable que notre collectivité a voulu inscrire au cœur de sa politique et de son action au service de nos concitoyens.

Longue vie au stade nautique Cap Provence.

Je vous remercie.